
Compte rendu du Conseil de Vie Sociale du vendredi 28 février 2025

La séance du Conseil de vie sociale est ouverte à 10 heures

Sont présents

Mr Mijangos B., représentant suppléant des résidents FOH
Mme Perrin, représentante du personnel
Mr Drouard T., représentant résidents titulaire FOH
Mr Richard T., représentant résidents titulaire FOJ
Mme Mazzocchi A., représentante résidents suppléante FOH
Mme Daviet, présidente du CVS
Mme Sicard, représentante familles FOH
Mme Barbottin, représentante d'association Horizon Familles Handicap 17
Mme Lacrampe M. représentante familles MRS
Mme Poinet, représentante familles FOJ
Mme Wecker, représentante familles FOH
Mr Marc, membre du Conseil d'Administration
Mme Rénier, représentante familles FOH
Mr Daubert, Directeur CDAIR
Mme Réale, Cadre socio-éducative du CDAIR
Mr Larrieu, Responsable Qualité du CDAIR

M DAUBERT ouvre la séance. Une feuille d'émargement recueille la signature de tous les participants.

- **Présentation de la nouvelle Cadre socio-éducative**

Monsieur DAUBERT présente Madame Caroline REALE, nouvelle Cadre socio-éducative qui remplacera Madame Danielle GILBERT à partir de fin juin 2025 suite à son départ à la retraite.

- **Nouvelles prérogatives du CVS**

Monsieur DAUBERT souligne que le décret du 25 avril 2022 octroie plus de prérogatives au CVS. Ce dernier sera destinataire de plus d'informations ainsi que sera sollicité sur plus de sujets à problèmes.

- **Problèmes suite au virus du mercredi 26 février**

Des symptômes, de style de gastro, sont apparus au FOH mercredi dernier. Des prélèvements sur les plats sont effectués et des analyses seront effectuées pour voir si c'est une intoxication alimentaire. La gravité des symptômes n'est pas très élevée. A ce jour, 15 cas au FOH, pas de cas à la MRS, 1 cas au FOJ.

- **Finances**

La perspective financière pour 2025 semble favorable. La réunion avec l'expert-comptable a permis de voir que les travaux prévus passent. Un plan Pluri Annuel d'Investissement doit être rédigé prochainement pour être fourni au Conseil Départemental.

Les emprunts pour la construction de la MRS arrivent à échéance prochainement.

Dans l'ensemble, les dépenses sont maîtrisées, ce qui nous laisse la possibilité d'investir à un niveau très satisfaisant.

Le 12 mars, une rencontre est organisée avec l'architecte pour la prévision des travaux.

L'installation de l'eau chaude solaire ainsi que les nouvelles chaudières à granulés ont permis de faire de très bonnes économies sur le compte budgétaire consacré à l'énergie.

- **Plan d'amélioration continue de la qualité**

Monsieur DAUBERT précise que l'établissement a vécu son évaluation externe en décembre dernier. Le résultat n'est pas une surprise. Même s'il est globalement positif, des domaines sont encore à améliorer.

Monsieur DAUBERT présente le Plan d'amélioration continue de la Qualité qui découle de l'évaluation externe.

3 plans sont rédigés. Ils découlent :

- du questionnaire aux familles
- de 10 critères impératifs pas assez satisfaisants
- de 12 critères non impératifs pas assez satisfaisants

3 méthodes d'évaluation ont été utilisées :

- évaluation concernant les conditions de vie des résidents
- évaluation concernant la pratique des professionnels
- évaluation concernant l'existence des protocoles, procédures et documents essentiels concernant le fonctionnement de l'établissement

L'évaluation externe s'appuie sur les rencontres avec les résidents, les professionnels et les éléments de preuve attestant la mise en place des procédures (documents).

Concernant les résultats les plus notables :

- Les projets personnalisés : nous sommes en retard mais nous avons été bien notés sur ce point car les PP existent.
- Démarche qualité : on note une absence des plans d'actions destinés à résoudre ou à éviter certains événements indésirables. La rédaction de ces plans est un des points à résoudre très rapidement.

Monsieur DAUBERT indique qu'il existe un Registre des plaintes et des réclamations destinées aux familles. Il est peu connu et demande à être popularisé auprès des familles. Souvent les plaintes des familles sont orales et les professionnels s'emploient à résoudre les problèmes sur le champ après en avoir eu connaissance directement, ce qui les empêche souvent d'être tracés sur le registre afin d'y apporter une réponse officielle de la part de la Direction.

Madame SICARD se plaint que les remarques faites au cours des réunions du CVS ne sont pas toutes marquées sur le compte-rendu.

- **Questionnaire des familles**

Le questionnaire des familles envoyé en septembre 2024 a recueilli 38% de participation. Seul un questionnaire est revenu avec tous les réponses négatives.

Monsieur DAUBERT se déclare d'accord avec les remarques faites.

Madame POINET regrette que les accueils de jour ne semblent pas concernés par les questions, celles-ci relevant plutôt des pratiques de l'internat.

Monsieur DAUBERT répond qu'il y a un gros travail à faire dans les prochaines années afin d'améliorer cela.

Madame SICARD pose la question sur l'intérêt d'un questionnaire plutôt qu'une réunion des familles.

Monsieur DAUBERT répond que, dans le cadre de la Démarche Qualité, les questionnaires écrits sont obligatoires. Mais cela ne nous empêche pas de faire, en parallèle, plus de réunion des familles, peut être sous la forme d'un Conseil de maison des familles, comme cela se pratique déjà pour les Conseils de maison des résidents.

Monsieur DAUBERT présente donc le tableau des retours des questionnaires.

Il ressort de ce tableau quelques problématiques :

- Nécessité d'une meilleure identification du personnel
- Nécessité de présenter les nouveaux membres du personnel
- Problème du suivi des projets personnalisés, quelle fréquence ?
- Les menus : personne ne les connaît, problèmes pour les avoir, problème de communication. Peut-être utiliser le site qui est en cours de révision actuellement pour communiquer les menus ?
- Linge : quelques problèmes quant au repassage
- Propreté des communs : on peut faire mieux
- Le CVS : tout le monde ne sait pas ce que c'est et ne veut pas s'impliquer. Idem pour l'association « La Vague Bleue »

Les axes positifs :

- La vie quotidienne
- Les soins
- L'activité dans les ateliers mais il faudrait ici aussi améliorer l'information sur ce qui se fait

En résumé, 2 problèmes majeurs :

- L'information aux familles qui n'est pas satisfaisante
- Les projets personnalisés. Mais ce problème est en voie d'être traité par un planning des professionnels

Madame SICARD souligne que les remarques ne sont pas toujours prises en compte.

Madame DAVIET, quant à elle, dit que les écrits ne sont pas pris en compte.

- **Le ménage**

Une personne a été recrutée début février (temps 0.30) afin de procéder au nettoyage des communs : couloirs, administration, petite cuisine.

Le planning de la maîtresse de maison est en cours de révision. Elle pourra récupérer du temps pour les tâches de ménages dans les chambres.

Monsieur Théo RICHARD intervient pour rapporter l'inquiétude des résidents concernant la quantité et la qualité des menus qui baisse.

Monsieur DAUBERT répond que c'est un problème évident avec la société de restauration qui a souvent eu un problème de suivi en personnel. Il y a effectivement des insatisfactions. Monsieur DAUBERT rappelle qu'il a régulièrement des réunions avec la société de restauration. Il lui signale la baisse de la qualité des plats. Concernant la quantité, Monsieur DAUBERT précise que nous avons le tableau des grammages. Les professionnels sont vigilants. Parfois, le grammage n'y est pas. Il faudra voir si cela s'arrange à l'avenir.

Madame Alix MAZZOCCHI demande à pouvoir bénéficier de plus de yaourts.

Une commission de menus aura lieu le 7 mars prochain à 14h30.

- **Concernant le retour sur les critères impératifs**

Monsieur DAUBERT présente un tableau résumant l'amélioration des critères impératifs :

- Droits des résidents : les résidents ne semblent pas connaître suffisamment leurs droits. Une formation sera prévue avec l'association RECLERE (connaissance des textes, chartes...) traductions en FLAC
- Sécurité des données : RGPD. Concernant l'ensemble des documents administratifs, tout doit être sur informatique et de manière sécurisé. Qui a accès à quoi ? Que doit-on conserver ou non ? Un audit RGPD est prévu.
- Evènements indésirables : Il faut revoir le traitement des évènements indésirables. C'est le gros dossier. Concernant cela, nous faisons des choses mais nous n'avons pas de plan de prévention ni de suivi du traitement des EI. Nous n'avons pas non plus de référent maltraitance. Il s'agit de faire systématiquement l'évaluation et le suivi de chaque évènement indésirable. ET d'en assurer la communication au CVS. Que fait-on pour éviter les EI ?
- Plan de sensibilisation aux familles (CVS) : L'établissement participe à une formation de 6 matinées sur le fonctionnement du CVS (professionnel, famille et résident). Qu'est-ce qu'est le CVS ? son rôle ? les droits et les devoirs ?
- Compte-rendu du CVS accessible aux résidents : le compte-rendu des réunions du CVS doit être accessibles à la compréhension des résidents. L'atelier Citoyen peut être chargé d'un travail autour de cette accessibilité. A travailler.

- Procédure de signalement de la maltraitance : Cette procédure est rédigée. Elle sera communiquée aux membres du CVS.

Monsieur Brandon MIJANGOS signale le problème de la qualité des menus et de la pression des douches. Madame Alix MAZZOCCHI signale également le problème des rideaux de douche qui ne permettent pas d'éviter l'eau par terre dans la salle de bain. Elle préconise de mettre des portes pour étanchéifier la douche.

- **RSU**

Le RSU est le nouveau document normalisé de l'ancien « bilan social ». Il regroupe toutes les données concernant les ressources humaines. Il sera dorénavant communiqué au CVS.

- **Concernant les critères standards**

- Améliorer la prévention santé : faire un plan de prévention (hygiène...)
- Améliorer la prévention du risque infectieux
- Question éthique : formation d'un référent éthique, travail en équipe sur ce thème (paire-aidance...)
- Qualité de vie au travail : il s'agit de concevoir un formulaire de QVT avant l'évaluation annuelle de chaque agent
- Lieu d'apaisement : il serait bon de concevoir un lieu d'apaisement pour les résidents, en-dehors des chambres, un lieu un peu cocon pour être rassuré et se sentir protégé. La question qui se pose est sa localisation.
- Achats : tendre vers des achats éco-responsables.

- **La suite**

A la suite de cette évaluation externe, il convient de prendre des mesures tendant à construire l'amélioration de la Qualité :

- Depuis février 2024, un Comité de Pilotage (COFIL QUALITE) se réunit tous les jeudis matin pour impulser les différentes actions à mettre en place
- Dès que les plans d'action seront finalisés, 1 réunion de travail par semaine réunira les professionnels présents pour la mise en pratique
- Les actions formations, déjà mises en place depuis l'an dernier, seront renforcées
- Le CVS sera associé à l'élaboration des actions

Madame POINET regrette les retards concernant les projets personnalisés. Quel rythme pour l'internat et les accueils de jour ?

Monsieur DAUBERT décrit le déroulé normal pour un projet personnalisé :

- Les grands thèmes sont notés à l'admission
- Dans les 6 mois, un document plus complet est rédigé à partir des premières observations
- Ce document est réévalué une fois par an que ce soit pour le FOH, le FOJ ou la MRS

Madame SICARD précise que c'était le cas avant.

Madame POINET dit que leur attente se monte maintenant à 2 ans. Il y a une impression que l'accueil de jour est oublié.

Monsieur DAUBERT souligne qu'un calendrier a été établi par la Coordinatrice de l'hébergement pour la réactualisation des projets personnalisés à concurrence d'un projet par semaine à partir de mars.

Madame SICARD demande ce que l'on fait pendant les temps de transmission chaque jour.

Monsieur DAUBERT répond que c'est un temps consacré à plusieurs choses, notamment, l'organisation du service, l'état de santé des résidents qui constitue le « croisé » éducatifs / santé.

Madame SICARD demande s'il ne serait pas possible de restreindre le temps de réunion pour être plus présent auprès des résidents.

Monsieur MARC précise que c'est un échange entre l'équipe du matin et celle de l'après-midi.

Durant ce temps, les résidents sont en ateliers.

Madame REALE trouve important de « faire le lien », de faire retour sur ce qui s'est passé.

Monsieur DAUBERT annonce deux projets :

- Un plan de soins sera mis sur informatique
- Concernant le planning des ateliers, il y a actuellement un projet de le mettre sur télévision et accessible à tous les résidents au moyen des photos de visage.

Madame Alix MAZZOCCHI dit, qu'effectivement, il y a une difficulté pour ceux qui ne savent pas lire.

Messieurs DROUARD et RICHARD enchérissent en disant qu'avec les photos, c'est mieux.

- **Conseils de maison**

Avant la réunion du CVS, des conseils de maison ont eu lieu. Monsieur RICHARD fait le point. Il souligne l'importance des sorties que les résidents veulent : paint ball, laser game, boîte de nuit, lunapark, zoos, karting, bowling, concert de sosies... Il parle des travaux qui ont mis de la qualité dans la vie quotidienne et de l'importance, également, des repas à thèmes.

DATE A RETENIR : le 27 septembre 2025 – les 30 ans du Foyer. Les familles sont conviées.

Prochain CVS le 11 avril 2025 à 10h00

La Présidente du Conseil de Vie Sociale

Madame DAVIET

